

fonte complète des lois d'éducation, mais il pourrait bien arriver qu'il enverrait paître les bonshommes qui ne savent pas ou n'osent pas tenir leurs promesses les plus sacrés

MAGISTER.

A QUEBEC

Nous n'apprenons rien à nos lecteurs en disant que le parti libéral manque de chef à Québec. — M. Marchand seul en doute encore. La députation qui tolère cette "vieille relique" doit comprendre maintenant les dangers de la situation.

Les conséquences d'une direction faible ou nulle se font assez voir depuis l'ouverture de la session.

L'an dernier on obligeait les députés à voter pour la création d'un ministère de l'instruction publique. En donnant ce vote, ils se mettaient à dos tous ceux qui sont opposés à cette réforme tant discutée. Mais en retour ils gagnaient le concours de ceux qui veulent un ministre. Aujourd'hui, sans airs, à propos de je ne sais quoi, au moment où le gouvernement touche à la majorité dans le Conseil on abandonne la position prise, pour présenter une loi anodine.

C'est le véritable moyen de mécontenter tout le monde. Ceux qui sont pour un ministre seront furieux contre le gouvernement; ceux qui sont contre donneront à l'opposition tout le mérite de la défaite du premier bill.

A-t-on jamais vu une politique aussi stupide et incertaine ?

Maintenant nous disons que le nouveau bill est anodin, car entreprendre de distribuer des livres gratuitement aux dépens de la province quand il n'y a pas d'argent dans le coffre, c'est vouloir prendre la lune avec ses dents. Dans le cas de la province de Québec c'est aussi vouloir intervertir l'ordre naturel des choses.

Notre loi décrète que les enfants devront payer une rétribution mensuelle. Or, si les en-

fants sont trop pauvres pour pouvoir payer cette rétribution et ne peuvent aller à l'école, de quelle utilité la distribution gratuite des livres leur sera-t-elle ?

Ce n'est certainement pas pour les enfants des riches que cette distribution est instituée.

Il faudrait donc commencer, comme dans tous les autres pays du monde, par donner l'enseignement gratuit dans les écoles élémentaires.

Les livres gratuits ne viennent que beaucoup plus tard. Avec un bon instituteur à la tête de la classe, le livre n'a qu'une importance bien secondaire.

Mais, pour abolir la rétribution mensuelle, pour pouvoir garder dans l'enseignement les personnes compétentes, il faudrait obliger les municipalités à faire leur devoir, il faudrait prononcer ce terrible mot de taxe — une taxe suffisante et équitable pesant sur chacun selon sa richesse ! Croit-on que M. Marchand aura jamais ce courage ?

Vieux lion n'est pas jeune lion !

Aussi on préfère tourner dans un cercle vicieux, promettre au peuple des cadeaux qu'on n'est plus capable de payer, tout comme le Sultan lorsqu'il veut faire des largesses aux Chrétiens.

Et durant ce temps l'instruction de la jeunesse, de celle des campagnes surtout, reste aux mains de commissaires ignorants, avarés, qui se croient de grands hommes lorsqu'ils ont réussi à réduire le salaire d'une institutrice de cinq dollars pour l'année.

Qui nous donnera un nouveau Lafontaine ? Qui aura le courage de braver les préjugés populaires et de faire le bonheur du peuple malgré lui ?

La loi de 1848 était un pas immense et dans la bonne direction. Il est inutile de chercher une autre route, de s'attarder dans le marais des discussions subtiles. Ce qu'il faut c'est le courage et la force d'aller de l'avant dans la voie déjà tracée.

MAGISTER.